



Communiqué Final

**CINQUIEME ATELIER DU GROUPE DE
TRAVAIL DE LA CONVENTION DES NATIONS
UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA
DESERTIFICATION EN AFRIQUE CENTRALE
(GTCCD).**

Bangui-République Centrafricaine, du 18 au 20 avril 2012

1. Sur convocation de Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), la cinquième réunion du Groupe de Travail de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification en Afrique centrale (GTCCD) s'est tenue du 18 au 20 avril 2012 à Bangui, République Centrafricaine.
2. Les objectifs de l'atelier étaient:
 - de décrypter les décisions de la dixième Conférence des Parties (CdP10) ;
 - d'évaluer l'état d'avancement du processus d'alignement des Programmes d'Action Nationaux (PAN);
 - d'évaluer l'état de la mise en œuvre de la feuille de route 2011 du GTCCD;
 - de faire le point sur l'élaboration du cinquième rapport sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (CNULD) ;
 - de faire l'état des lieux de la mise en œuvre du PASR/LCD-AC ;
 - de valider le plan de l'étude sur la transhumance transfrontalière ;
 - Elaborer la feuille de route 2012 du GTCCD.
3. Les travaux de l'atelier ont été présidés par Monsieur Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC et modérés par Monsieur Chouaibou Nchoutpouen, Expert Biodiversité et Désertification du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.
4. Le secrétariat de la réunion a été assuré par :
 - M. Joachim CIMPAYE, représentant du Point Focal CNULD du Burundi ;
 - Dr. Christophe BRING, Point Focal CNULD du Cameroun.
5. Les pays membres ci-après ont pris part aux travaux: Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et Tchad.
6. Y ont également pris part les représentants des Organisations et Institutions sous-régionales et internationales suivant: la Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), la Commission de l'Élevage, du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la COMIFAC.
7. Les travaux de cette deuxième réunion se sont déroulés en quatre phases:
 - Cérémonie d'ouverture ;
 - Présentations et échanges en plénière ;
 - Travaux en groupes ;
 - Restitution et adoption des recommandations.
8. La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions : le mot de circonstance de Monsieur le Facilitateur Délégué du PFBC, l'allocution de Monsieur le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC et le Discours d'ouverture de Madame le Directeur de Cabinet représentant Monsieur le Ministre de l'Environnement et de l'Ecologie en République Centrafricaine.
9. Dans son mot de bienvenue, le Facilitateur Délégué du PFBC, Monsieur Cléto NDIKUMAGENGE, a remercié le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour avoir invité la facilitation du PFBC à participer à cet atelier . Poursuivant son propos, il a fait allusion à la gouvernance au niveau des partenariats comme gage pour promouvoir

la mise en œuvre de la CNULD et le renforcement du plaidoyer au niveau de l'Afrique Centrale. Enfin, il a réaffirmé la disponibilité du PFBC à continuer de faire le lobbying pour la gestion durable des terres en Afrique centrale et pour l'appui au GTCCD.

10. Le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, Monsieur Martin TADOUM, prenant la parole, a d'abord souhaité une cordiale bienvenue à l'ensemble des participants et a remercié le Gouvernement Centrafricain pour avoir bien voulu accepté d'abriter la cinquième réunion du GTCCD. Il a également exprimé la gratitude de la COMIFAC à la CEEAC et la GIZ qui ont appuyé financièrement l'organisation de cette réunion. Après ces remerciements, il a rappelé l'engagement politique et les efforts des pays d'Afrique Centrale pour la gestion durable des terres et la lutte contre la désertification. Ces efforts se traduisent par l'adhésion de tous les pays de l'espace COMIFAC à la CNULD, l'adoption par chaque pays son PAN pour la lutte contre la désertification, l'adoption du Programme d'Action Sous Régional pour la lutte contre la désertification en Afrique Centrale (PASR-LCD/AC), la prise en compte de la désertification dans le plan de convergence de la COMIFAC notamment dans l'axe 3, la création du GTCCD, etc. Il a aussi rappelé les réalisations du GTCCD. Poursuivant son propos, il a fait allusion à l'alignement des PAN et l'élaboration du 5^{ème} rapport sur la mise en œuvre de la CNULD qui sont pour le moment les actions urgentes au sein de cette convention auxquelles les pays de la sous région devront prendre des dispositions adéquates pour leur réalisation. Pour finir, il a rappelé les objectifs de la rencontre et a souhaité plein succès aux travaux.
11. Madame le Directeur de Cabinet représentant Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement et de l'Ecologie en République Centrafricaine, avant d'ouvrir les travaux, a souhaité la bienvenue et un agréable séjour aux participants. Elle a souligné que la désertification et la dégradation des terres sont à l'origine de la destruction des propriétés des sols et entraînent de graves problèmes économiques, sociaux et environnementaux, et elles constituent une grande préoccupation pour les décideurs comme pour les populations des pays de l'espace COMIFAC. Elle a par la suite parlé de l'engagement du gouvernement de la République Centrafricaine pour la lutte contre la dégradation des terres. Cet engagement se traduit par l'adoption du PAN et sa stratégie de financement intégré, l'intégration dans le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) deuxième génération des programmes d'actions prioritaires pour la réhabilitation des sites dégradés et l'actualisation du PAN. Poursuivant son propos, elle a exprimé la gratitude du gouvernement centrafricain à la CEEAC et à la COMIFAC qui ont choisi la RCA pour accueillir cette cinquième réunion du GTCCD. Elle a également exprimé les remerciements du gouvernement à l'endroit de la GIZ qui a accepté d'appuyer financièrement la tenue de cette réunion. Enfin, elle a souhaité plein succès aux travaux et a déclaré ouvert la cinquième réunion du GTCCD.
12. Après la cérémonie d'ouverture, s'en sont suivies la présentation des participants, la présentation des objectifs de l'atelier, l'adoption de l'agenda et les communications en plénière.
13. Conformément aux sessions prévues à l'ordre du jour, les présentations et interventions ci-après ont été faites en plénière :
 - a) Présentation des objectifs de l'atelier et la méthodologie de travail par M. Chouaibou Nchoutpouen du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;

- b) Compte rendu de la réunion pour l'Afrique centrale du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) qui s'est tenue en février 2012 à Bujumbura par M. Pierre BATOUNGADIO PF CNULD du Congo ;
 - c) Compte rendu de la 10^{ème} réunion du PFBC qui s'est tenue en février 2012 à Douala, Cameroun par Dr. Christophe BRING, PF CNULD du Cameroun ;
 - d) Compte rendu de la réunion du bureau du CRIC tenue les 17 et 18 février à Bonn, Allemagne, par M. Ambroise ZANGA, PF CNULD de la RCA et représentant de l'Afrique au sein du Bureau du CRIC ;
 - e) Compte rendu de la dixième Conférence des Parties (CdP10) qui s'est tenue à Changwon, Corée du Sud du 10 au 21 Octobre 2011, par M. Jean MUNENG, PF CCD de la RDC et Pilote du GTCCD ;
 - f) Présentation des projets en cours de la CEBEVIRHA qui concourent à la mise en œuvre du PASR par M. Liman MOHAMA ;
 - g) Présentation des projets en cours de la CBLT qui concourent à la mise en œuvre du PASR par M. Boubakari MANA ;
 - h) Interventions des pays sur l'état d'avancement de l'alignement des PAN et l'élaboration du 5^{ème} rapport ;
 - i) Communication sur « Quel plaidoyer pour la lutte contre la dégradation des terres et la désertification ? » par M. Cléto NDIKUMAGENGE, Facilitateur Délégué du PFBC ;
 - j) Présentation du plan de l'étude sur la transhumance transfrontalière par M. Liman MOHAMA ;
 - k) Diverses interventions sur la préparation du Sommet de Rio + 20 ;
 - l) Présentation des résultats de l'évaluation de l'état de la mise en œuvre de la feuille de route 2011 du GTCCD par M. Chouaibou Nchoutpouen.
14. Les travaux en groupes ont porté essentiellement sur le décryptage des décisions adoptés lors de la CdP10. Ils ont permis d'identifier les activités à mener pour la mise en œuvre de ces décisions en Afrique Centrale.
15. Après les différentes présentations, les débats y relatifs et les restitutions des travaux en groupe, les activités clés à mener pour la mise en œuvre de certaines décisions adoptées à la CdP10 ont été identifiées, la feuille de route 2012-2013 du GTCCD a été élaborée et adoptée et les recommandations pour l'alignement des PAN et l'élaboration du 5^{ème} rapport ont été formulées.
16. Au terme des travaux, les participants ont recommandé :
- a) Aux PF CNULD du Burundi, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda et Sao Tomé & Principe d'entrer en contact avec leur Point Focal Opérationnel du FEM afin de mobiliser les 30 000 USD prévues pour les consultations nationales devant permettre d'identifier les projets prioritaires ;
 - b) Aux PF CNULD de se rapprocher du PNUE pour recueillir les informations par rapport aux allocations du projet parapluie et à l'assistance technique que va fournir le PNUE dans le cadre de l'alignement des PAN et l'élaboration du 5^{ème} rapport CNULD.

- c) Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et à la CEEAC de mobiliser les ressources financières pour l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des PF CNULD sur l'utilisation du Portail PRAIS ;
 - d) Aux représentants des pays de l'espace COMIFAC, de transmettre les conclusions de cet atelier à leurs hiérarchies respectives;
 - e) Aux partenaires de développement d'appuyer financièrement et techniquement la mise en œuvre de la feuille de route 2012-2013 du GTCCD tant au niveau sous-régional que national.
 - f) Aux PF CNULD de renforcer la collaboration avec les Chefs de file thématiques pour la mise en œuvre du PASR ;
 - g) A l'Unité de Coordination Régionale (UCR) pour l'Afrique de renforcer la collaboration avec les centres de liaisons pour la mise en œuvre des PASR ;
 - h) Au Secrétariat de la Convention d'examiner la possibilité de repousser la date de soumission du 5^{ème} rapport vu le retard qu'accuse le PNUE pour la mise à disposition des fonds pour cette activité ;
 - i) Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC d'envisager dans le cadre du FEM6, d'élaborer un projet sous-régional sur la GDT à faire endosser par les pays de l'espace COMIFAC ;
 - j) AU PFBC de mener le plaidoyer et le lobbying auprès des partenaires au développement pour l'appui à la GDT et au GTCCD ;
 - k) A l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) de prendre en compte les indicateurs de performance de la CNULD lors de la révision de ses indicateurs ;
 - l) Aux PF CNULD demander à la CdP11 de faire en sorte que les pays parties sièges des OSC donnent leurs avis avant l'accréditation de ces dernières à la CNULD ;
 - m) Aux PF CNULD d'actualiser le répertoire des OSC qui travaille dans le domaine de la gestion durable des terres dans leurs pays respectifs ;
 - n) Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, à la CEEAC et aux pays de mener des campagnes de plaidoyer en faveur des OSC d'Afrique centrale pour leur participation aux réunions de la CNULD à travers les réseaux de la CEFDHAC.
17. Au terme des travaux, les participants ont remercié le gouvernement et le peuple de la République Centrafricaine, pour l'accueil chaleureux qui leurs a été réservé. Aussi, des remerciements ont-ils été adressés à la GIZ et la CEEAC pour l'appui financier et au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour l'appui technique fournis pour l'organisation de cet atelier.

Fait à Bangui, le 20 avril 2012

Les participants